Profil structurel de la santé publique au Canada Méthodologie

Décembre 2013

La structure de santé publique canadienne est complexe. Les treize provinces et territoires et le gouvernement fédéral ont tous une structure différente. Comment les responsabilités de santé publique sont-elles réparties au sein de chacune des juridictions? Ce profil est conçu pour fournir au lecteur des pistes pour répondre à cette question.

Les informations ont été collectées en examinant les sites Internet et des publications officielles des organisations gouvernementales à chacun des paliers de juridiction. Les sites Internet de toutes autres organisations pertinentes à la structure de santé publique ont été scrutés de la même manière. La collecte a été complétée par des données d'entrevues.

La collecte de l'information en ligne a été effectuée entre juillet 2012 et avril 2013. La validation auprès d'informateurs clés a été réalisée en avril et mai 2013¹.

L'information sur les responsabilités en matière de santé publique a été colligée en fonction des cinq fonctions essentielles de santé publique recommandées par le groupe de travail fédéral, provincial et territorial de santé publique du comité consultatif sur la santé de la population²

Le texte qui suit décrit brièvement chacune de ces fonctions et ce qu'elles comprennent.

Cinq fonctions essentielles de santé publique

ÉVALUATION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Évaluation des besoins sanitaires de la population et de la communauté, rapports sur l'état de santé et rapports sur le système. Généralement effectué par une autorité de santé publique.

SURVEILLANCE DE LA SANTÉ

Enquêtes périodiques sur la santé, registre du cancer et des autres maladies, rapport sur les maladies transmissibles, analyse permanente des données afin de déterminer les tendances ou les nouveaux problèmes, rapports destinés aux intervenants sur une menace croissante, ce qu'ils doivent rechercher et les interventions requises. Généralement effectué par une autorité de santé publique.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Partenariat communautaire intersectoriel pour résoudre les problèmes de santé, défense des politiques publiques, favoriser la création de milieux physiques et sociaux favorables à la santé (p. ex., piste cyclable, promotion de l'accès aux réseaux sociaux pour les personnes âgées qui vivent dans un établissement). Généralement effectué par une autorité de santé publique, mais fait aussi appel à de multiples autres acteurs. Cette fonction s'intéresse en particulier aux déterminants de la santé.

PRÉVENTION DES MALADIES ET DES BLESSURES

Immunisations, enquête et contrôle des flambées épidémiques (p. ex., ne pas fumer, alimentation saine, activité physique, port du casque de cycliste). Généralement effectué par une autorité de santé publique.

PROTECTION DE LA SANTÉ

Inspections des restaurants, inspections des garderies, surveillance liée à la santé



Institut national de santé publique Québec

En 2006, le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) a publié une première version du profil structurel de la santé publique au Canada. Depuis, le profil a été mis à jour et validé en 2007 en 2009-2010, ainsi qu'en 2013 par des informateurs dans chacune des provinces et territoires. L'information concernant les responsabilités en matière de santé autochtone a été significativement révisée et augmentée en 2011. Ajout majeur à la mise à jour 2013, le profil structurel de la santé publique au Canada comprend désormais un portrait de la santé publique au palier fédéral.

Federal Provincial and Territorial Advisory Committee on Population Health. (2002). Survey of public health capacity in Canada: highlights. Ottawa: The Advisory Committee.

environnementale (eau potable, qualité de l'air, etc.), planification de mesures d'urgence. Effectué par une autorité de santé publique ou une autorité publique qui détient une expertise spécifique en environnement, en santé au travail, en alimentation, etc.

Vous trouverez dans le tableau 1 des exemples de programmes de santé publique pour chacune des cinq fonctions essentielles de santé publique.

Tableau 1 : Exemples de programmes de santé publique pour chacune des fonctions essentielles

Fonction essentielle	Exemples de programmes
Évaluation de la santé de la population	 Évaluation des besoins sanitaires de la population et de la communauté; Rapports sur l'état de santé et rapport sur le système.
Surveillance de la santé	 Enquêtes périodiques sur la santé; Registre du cancer et des autres maladies; Rapport sur les maladies transmissibles; Analyse permanente des données afin de déterminer les tendances ou les nouveaux problèmes (p. ex., reconnaître le nombre croissant de cas de syphilis); Rapports destinés aux intervenants sur une menace croissante, ce qu'ils doivent rechercher et les interventions requises.
Promotion de la santé	 Partenariat communautaire intersectoriel pour résoudre les problèmes de santé; Défense des politiques publiques (y compris la responsabilité implicite ou explicite concernant la surveillance et la défense des politiques entourant les déterminants fondamentaux de la santé y compris le revenu, l'éducation, le logement et l'accès à de la nourriture abordable et acceptable sur le plan personnel, des communautés sécuritaires, des espaces verts, etc.); Améliorer ses habiletés personnelles; Favoriser la création de milieux physiques et sociaux favorables à la santé (p. ex., piste cyclable, promotion de l'accès aux réseaux sociaux pour les personnes âgées qui vivent dans un établissement).
Prévention des maladies et des blessures	 Immunisations; Enquête et contrôle des flambées épidémiques (p. ex., ne pas fumer, alimentation saine, activité physique, port du casque de cycliste); Dépistage précoce du cancer (p. ex., dépistage du cancer du sein).
Protection de la santé	 Inspections des restaurants; Inspections des garderies; Surveillance du traitement de l'eau; Surveillance de la qualité de l'air et application de la loi.

Source: Frank, J., Di Ruggiero, E., Moloughney, B. et the Ad Hoc Committee on the Future of Public Health in Canada. (2003). *The Future of Public Health in Canada: Developing a Public Health System for the 21st Century.* Toronto: Canadian Institutes of Health Research-Institute of Population and Public Health.

Un résumé en français est disponible au : http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/19573.html

AIDEZ-NOUS À MAINTENIR CETTE RESSOURCE À JOUR

Les structures organisationnelles gouvernementales sont souvent sujettes aux changements, l'information présentée dans le profil nécessitera donc une constante mise à jour. Vous pouvez nous aider à actualiser cet outil en nous faisant part de tout changement ou information additionnelle.

Décembre 2013

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé au : www.ccnpps.ca.

An English version of this paper is also available at www.ncchpp.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.



